

Réponse du Conseil administratif à la motion du 6 juin 2018 de M^{mes} et MM. Yasmine Menétrey, Danièle Magnin, Pascal Altenbach, Alfonso Gomez, Laurence Corpataux, Alia Chaker Mangeat, Jannick Frigenti Empana, Daniel Sormanni et Amar Madani: «Où sont passés nos bancs devant la gare de Cornavin?»

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

- la disparition des rares bancs permettant au public de s’asseoir devant la gare de Cornavin;
- la demande manifeste rapportée dans le journal *20 minutes* du 27 mai 2018 à propos des aînés privés de leur banc pour attendre le bus, des personnes âgées et/ou fatiguées qui ont besoin de s’asseoir en attendant, parfois longtemps, un bus ou un train;
- que la présence alléguée par les CFF de marginaux qui donnent une mauvaise image et/ou salissent les lieux n’est pas une raison suffisante pour priver la population de bancs publics,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d’interpeller les CFF pour que des bancs en nombre suffisant soient installés devant la gare de Cornavin et sur les quais de trains ainsi que sur les quais des gares CEVA et d’obtenir des éclaircissements sur la gestion de ces espaces de repos et de désaltération (fontaines), à l’attention des voyageurs, et particulièrement des personnes à mobilité réduite, dans et autour des gares genevoises.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Après avoir analysé la situation et échangé avec les Chemins de fer fédéraux suisses (CFF), le Conseil administratif informe le Conseil municipal que, durant l’été 2019, huit sièges individuels à accoudoirs ont été installés devant la gare de Cornavin. Quatre d’entre eux se trouvent à l’arrêt des bus N^{os} 5 et 20 des Transports publics genevois (TPG), et quatre autres à l’arrêt du bus N^o 8. Les deux arrêts sont distants de 25 m environ. Dès lors, le Conseil administratif considère que la demande du Conseil municipal est satisfaite.

En ce qui concerne les fontaines, après sollicitation des représentants des CFF, ces derniers ont confirmé qu’aucune fontaine publique d’eau potable n’existe actuellement dans les gares genevoises (gares de Cornavin, des Eaux-Vives et de Champel). Une étude a récemment été lancée afin d’identifier et d’analyser les lieux où il serait pertinent d’en installer davantage. Les CFF procèdent en ce

moment à un sondage disponible en ligne sur leur site internet intitulé «Pensez-vous que l'offre d'eau potable devrait être étendue grâce aux fontaines installées dans les gares?».

Les potentiels lieux d'installation seront déterminés sur la base de nombreux facteurs, à savoir:

- la grandeur de la gare;
- le nombre de clients;
- les besoins des clients;
- le flux de clients;
- l'infrastructure existante;
- la faisabilité technique.

Ces mêmes paramètres sont considérés pour l'installation des bancs et des sièges sur le domaine CFF y compris les quais. A ce jour, il y a 5000 bancs installés dans l'ensemble des gares suisses. De nouveaux bancs de type «green furniture» (bancs en forme de courbes réalisés en fines lattes de bois) sont en cours d'installation dans le pays depuis 2018 et sont déjà en place à Cornavin et aux Eaux-Vives à l'intérieur des gares.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La maire:
Frédérique Perler